

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

MILIEUX Focus 1

Les écosystèmes fournissent à la société un ensemble de services qui ont une valeur économique et sociale considérable. De nombreuses initiatives internationales, européennes et wallonnes voient le jour pour mesurer leurs bénéfices et évaluer les coûts de leur dégradation ou disparition, afin de guider les décisions (des politiques, gestionnaires, entreprises...) et favoriser leur préservation.

La notion de services écosystémiques

Les biens et services écosystémiques (SE) représentent la contribution qu'apportent les écosystèmes au bien-être de l'humanité. En Wallonie, ils incluent les services de production (fourniture d'aliments, de combustibles et de matériaux), les services de régulation (épuration de l'air et de l'eau, protection contre les inondations, pollinisation...) et les services culturels (patrimoine, loisirs en plein air...). La disparition des écosystèmes a pour conséquence la perte des services qu'ils fournissent et entraîne des coûts économiques et sociaux importants. L'inventaire et l'évaluation des SE permettent de fournir les éléments chiffrés nécessaires à l'analyse et à la prise de décision.

Un contexte international favorable

Dès 2005, l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire¹ a permis de diffuser largement le concept de SE. En 2011, l'Union européenne a adopté la Stratégie de la biodiversité pour 2020 dont l'un des objectifs est de préserver et d'améliorer les écosystèmes et leurs services². Le groupe de travail MAES³ a été mis en place pour assister et coordonner les États membres dans leurs travaux de cartographie et d'évaluation des SE. Depuis 2012, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les SE (IPBES)⁴ s'attache à évaluer l'état de la biodiversité et des SE à travers le monde.

Les avancées en Wallonie

Le seul texte réglementaire en Belgique utilisant concrètement la notion de SE est un AGW réglementant la plantation de haies⁵. La plateforme Wal-ES, rassemblant le Service public de Wallonie et les universités wallonnes, vise à développer des outils d'aide à la décision publique faisant usage de la notion de SE et à soutenir les initiatives autour de ce concept. Durant sa phase pilote de mi-2014 à mi-2016⁶, Wal-ES a défini un cadre conceptuel clarifiant la notion de SE et un cadre guidant leur évaluation. Une typologie des SE adaptée au contexte wallon a été définie et une base de données des informations disponibles ainsi qu'un site internet ont été développés⁷. En application de la Stratégie de la biodiversité pour 2020, une cartographie et une évaluation des SE à l'échelle régionale est en cours de réalisation. Un outil d'évaluation des incidences environnementales et socioéconomiques des projets d'aménagements fonciers ruraux⁸ s'appuyant sur la notion de SE a été mis sur pied. Il permet la prise en compte des acteurs

locaux tout en assurant une multifonctionnalité du territoire agricole. Les travaux de Wal-ES devraient permettre d'accompagner des projets d'évaluation des SE en Wallonie et le développement d'outils d'aide à la décision utilisables par les acteurs locaux et régionaux (p. ex. analyser les coûts/bénéfices d'infrastructures de régulation des eaux de ruissellement, des coulées boueuses et de l'érosion, analyser les contributions de l'infrastructure verte en matière de développement socioéconomique dans la planification territoriale, réaliser une analyse comparative de scénarios d'aménagement de friches industrielles...).

¹ Millennium Ecosystem Assessment (<http://www.millenniumassessment.org/fr/>) | ² Par le rétablissement d'au moins 15% des écosystèmes dégradés à l'horizon 2020 | ³ Mapping and assessment of ecosystems and their services (<http://biodiversity.europa.eu/maes/>) | ⁴ Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (<http://www.ipbes.net/>) | ⁵ AGW du 08/09/2016 prévoyant la majoration des subventions accordées pour la plantation de haies lorsque celles-ci renforcent de manière ciblée les SE. | ⁶ Subvention accordée à l'ULg et l'UNamur | ⁷ <http://webserver.wal-es.be> | ⁸ Projet d'aménagement foncier rural à Forville (Éghezée, Fernelmont et Wasseiges) (Biotope *et al.*, 2016; Brahic *et al.*, 2016)

Tab. MILIEUX Focus 1-1 Classification wallonne des services écosystémiques

PRODUCTION*	ALIMENTATION	Ressources alimentaires issues de l'agriculture, de la pêche, de la chasse et de la cueillette
	MATÉRIAUX	Bois, fibres animales et végétales (laine, lin, chanvre...), matière organique, ressources génétiques, médicinales et pharmaceutiques
	EAUX	Eaux de surface et souterraines à usage domestique, agricole ou industriel
	ÉNERGIE	Biocarburants et bois de chauffage
RÉGULATION	POLLUTIONS DIVERSES	Autoépuration des sols, purification et oxygénation de l'eau, capture des polluants de l'air, atténuation du bruit et des impacts visuels
	ÉVÈNEMENTS EXTRÊMES	Protection contre les inondations, les tempêtes et l'érosion, maintien du cycle hydrologique et des flux d'eau, contrôle des feux
	PROCESSUS BIOLOGIQUES	Pollinisation, dispersion des graines, maintien des habitats, lutte biologique, régulation des infections, processus d'altération, de décomposition, de minéralisation et de fixation des sols
CULTURELS	CLIMAT	Régulation du climat local, régional et global par séquestration des gaz à effet de serre
	ENVIRONNEMENT DE LA VIE COURANTE	Lieux de vie, de travail, d'étude, activités quotidiennes de plein air
	ENVIRONNEMENT POUR LES LOISIRS	Loisirs en plein air (balades, pêche, récolte de champignons...)
	SOURCES D'EXPÉRIENCES ET DE CONNAISSANCES	Observation de la nature, éducation et recherche scientifique
	SOURCES D'INSPIRATION ET DE VALEURS	Valeurs patrimoniales, sentimentales, symboliques, culturelles, sacrées, religieuses ou d'existence

* N'inclut pas les ressources minérales (roches, sable...) ni les énergies fossiles (charbon, hydrocarbures...), éoliennes ou solaires car elles ne dépendent pas des processus biologiques, du moins sur une échelle de temps humaine